

Le vingt deux an mil huit cent cinquante-deux, à neuf heures du matin



Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du code civil, modifié par la loi des 17 juin, 2 et 10 juillet 1850, les futurs époux, assurés que les futurs

à meux indiv future époux
ont déclaré qu'il n'a été fait aucun contrat de mariage, à la date du
de mois de juillet mil huit cent cinquante pardevant
M. Joseph
notaire à Reims département de Marne

N° 8
Pournier
Joseph Saurant
ou
Julien
honoraires Coarant

ACTE DE MARIAGE de Joseph Saurant Pournier
Agé de vingt deux ans, né à Reims département
de Marne le vingt du mois de septembre mil
huit cent vingt neuf profession de Cultivateur domicilié
à Reims département de Marne fils légal de Joseph
Joseph Pournier profession de marin domicilié
à Reims département de Marne et de Thérèse
Christine Virginie Angèle ses parents à Reims par

Et de honoraires Coarant Julien Cailloux
Agé de vingt ans, né à Reims département de Marne
le vingt du mois de septembre mil huit cent vingt ans domicilié
à Reims département de Marne fils légal de
Paul Joseph Julien profession de marin
domicilié à Reims département de Marne
et de Marie Antoinette ses parents à Reims par

Les actes préliminaires sont 1. la publication du mariage faite par Monsieur
l'officier public de la Mairie de Reims par Monsieur Joseph
Paul Joseph Julien Cailloux
2. la célébration de ce mariage par Monsieur l'officier public de Reims par Monsieur Joseph
Paul Joseph Julien Cailloux
3. la célébration de ce mariage par Monsieur l'officier public de Reims par Monsieur Joseph
Paul Joseph Julien Cailloux

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un honoraires Coarant
Julien et l'autre Joseph Saurant Pournier.

En présence de Monsieur Antoine Donard domicilié à Reims vingt
département de Marne Agé de vingt ans, profession
de Cultivateur, ami de l'époux.

De Monsieur Joseph Coarant domicilié à Reims
département de Marne Agé de vingt ans, profession
de Cultivateur, Coarant de l'époux.

De Monsieur Antoine Donard domicilié à Reims vingt
département de Marne Agé de vingt ans, profession
de Cultivateur, Coarant de l'époux.

Et de Monsieur Joseph Coarant domicilié à Reims vingt
département de Marne Agé de vingt ans, profession
de Cultivateur, ami de l'époux.

Après quoi, moi Joseph Paul Joseph Julien Cailloux notaire public de Reims
faisant fonctions d'Officier public de l'Etat civil, et prononcé, au nom de la loi, que lesdites
parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite pub-
liquement dans la principale salle de la maison communale, et qui a été signé avec moi, par
les futurs époux, les témoins, ainsi que le père de l'époux, sous les sceaux desdits contractants
et ce qui est contenu dans ledit acte a été lu et a été signé par moi, notaire public de Reims.

Joseph Paul Joseph Julien Cailloux
Joseph Paul Joseph Julien Cailloux
Joseph Paul Joseph Julien Cailloux
Joseph Paul Joseph Julien Cailloux

et le tout en forme; et de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public,
ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le Mariage, concernant les
droits et les devoirs respectifs des époux.